Le projet se poursuit !

Etudes complémentaires et conception technique : les bureaux d'études affinent leurs propositions

- sur l'ouvrage de Chardonnières (étude de danger pour simuler son fonctionnement),
- sur les mouvements souterrains de l'eau au niveau du hameau du Temple,
- sur les coûts et les bénéfices globaux du projet.

>>> le résultat de ces études complémentaires sera communiqué.

Enfin, ces mêmes équipes préparent d'ores et déjà la conception technique précise des aménagements en vue de la réalisation des travaux.

Nouvelle invitation

Améliorer votre cadre de vie, embellir le paysage, valoriser le patrimoine existant, faciliter les mobilités et la pratique de loisirs en bord de rivière… Ce projet d'aménagement peut contribuer à tout cela, et à d'autres choses peut-être !
Au dernier trimestre 2024, le SIRRA organisera de nouvelles rencontres avec les riverains, les habitants et les associations pour recueillir vos idées et vos propositions ! Associé à la mairie de Saint-Siméon-de-Bressieux, il vous invite vivement à participer à ces moments conviviaux pour échanger et imaginer des aménagements partagés.
A l'heure où nous publions ce livret, les dates de ces rencontres ne sont pas encore fixées. Vous en serez informés par les différents canaux de communication de la commune.

Retours sur l'origine de ce projet d'aménagement

Dans les années 2000, les inondations récurrentes de Saint-Siméon-de-Bressieux amènent les collectivités territoriales à envisager des travaux pour protéger les personnes et les biens. S'ajoute l'ambition de restaurer les milieux aquatiques de la Rivière Vieille et de la zone humide de Chardonnières, fortement altérés.

Crue de 2013 _ entre la rue du Lombard et la rue des Narcisses.

Plusieurs solutions sont alors envisagées puis écartées :
- la multiplication des bassins de rétention en amont du centre-ville (impact trop important sur les terres agricoles, volume problématique de remblais à recycler, accroissement *infine* du risque sur le centre-ville).
- la création d'une large rivière dans la plaine de Jarfanière, capable d'accueillir la crue centennale sans débordement (impact important sur les terres agricoles).

En 2018, émerge le projet global permettant de répondre au risque d'inondation du bourg, sans aggraver les risques à l'aval, d'améliorer la qualité écologique de la Rivière Vieille et de réhydrater la zone humide de Chardonnières en impactant le moins possible les terres agricoles de la plaine de Jarfanière.
Une large concertation est organisée dans la commune en 2020 avec les habitants autour de ce projet global. Plus de 150 personnes partagent leurs points de vue ainsi qu'un certain nombre d'interrogations et d'inquiétudes. Aussi, le SIRRA décide de reprendre le projet pour l'ajuster avec les habitants, les riverains et les associations.
Ce travail mené tout au long de l'année 2023 aboutit au projet validé en conseil syndical en avril 2024. Projet qui, sans prendre en compte la totalité des demandes, constitue désormais le meilleur compromis pour la commune.

SIRRA Syndicat isérois des rivières Rhône aval
Saint Siméon de Bressieux - Isère -
République Française Liberté Égalité Fraternité
agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
isère LE DÉPARTEMENT
La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Juin 2024

Prévention des inondations, renaturation de la Baïse et de la Rivière Vieille

Le projet est validé.

Plus de 100 personnes mobilisées et associées à l'évolution de ce projet d'aménagement

Entre les **échanges avec les riverains** – qui ont parfois permis une réelle co-construction de la solution technique – et les **rendez-vous avec les associations, les habitants et les acteurs de l'environnement**, ce sont près de 100 personnes qui se sont mobilisées pour la révision du projet. Notamment les associations Rivière Vieille Autrement et Les 2 Rivières, porteuses de questions et de propositions alternatives auxquelles trois rencontres ont été dédiées.

Une étape significative, franchie avec vous.

Grâce à la participation des habitants, riverains, associations et fédérations tout au long de l'année 2023, ce projet d'aménagement si souvent discuté vient de franchir une étape significative. **Merci à tous de vos contributions** !
Retrouvez dans ces pages **la présentation du projet validé par le conseil syndical du SIRRA**, tel qu'ajusté et enrichi lors des concertations.
Cependant, il reste encore du travail. Les équipes techniques doivent étudier finement les impacts et conditions de réalisation des aménagements décidés.
En parallèle, à la rentrée, d**e nouveaux ateliers** permettront d'écouter les souhaits et/ou les habitudes de mobilité, loisirs, embellissement… au bord de ces rivières. Vous en serez informés !

Les trois grands objectifs du projet

En accord avec la commune de Saint-Siméon-de-Bressieux, le projet porté par le SIRRA poursuit trois grands objectifs.

Protéger les habitants de Saint-Siméon-de-Bressieux de la crue centennale* de la Baïse et de la Rivière Vieille

Améliorer les milieux aquatiques dans la commune, conditionnant la quantité de ressource en eau disponible et la biodiversité

Favoriser le développement urbain et économique du centre-ville, mieux préservé du risque inondation

* La crue centennale (appelée Q100) est une crue majeure qui a une chance sur cent de se produire dans une année (et non pas une fois tous les 100 ans). Avec les évolutions climatiques, la probabilité de crue centennale s'accentue.

Saint-Siméon-de-Bressieux
Les futurs secteurs aménagés sur la commune

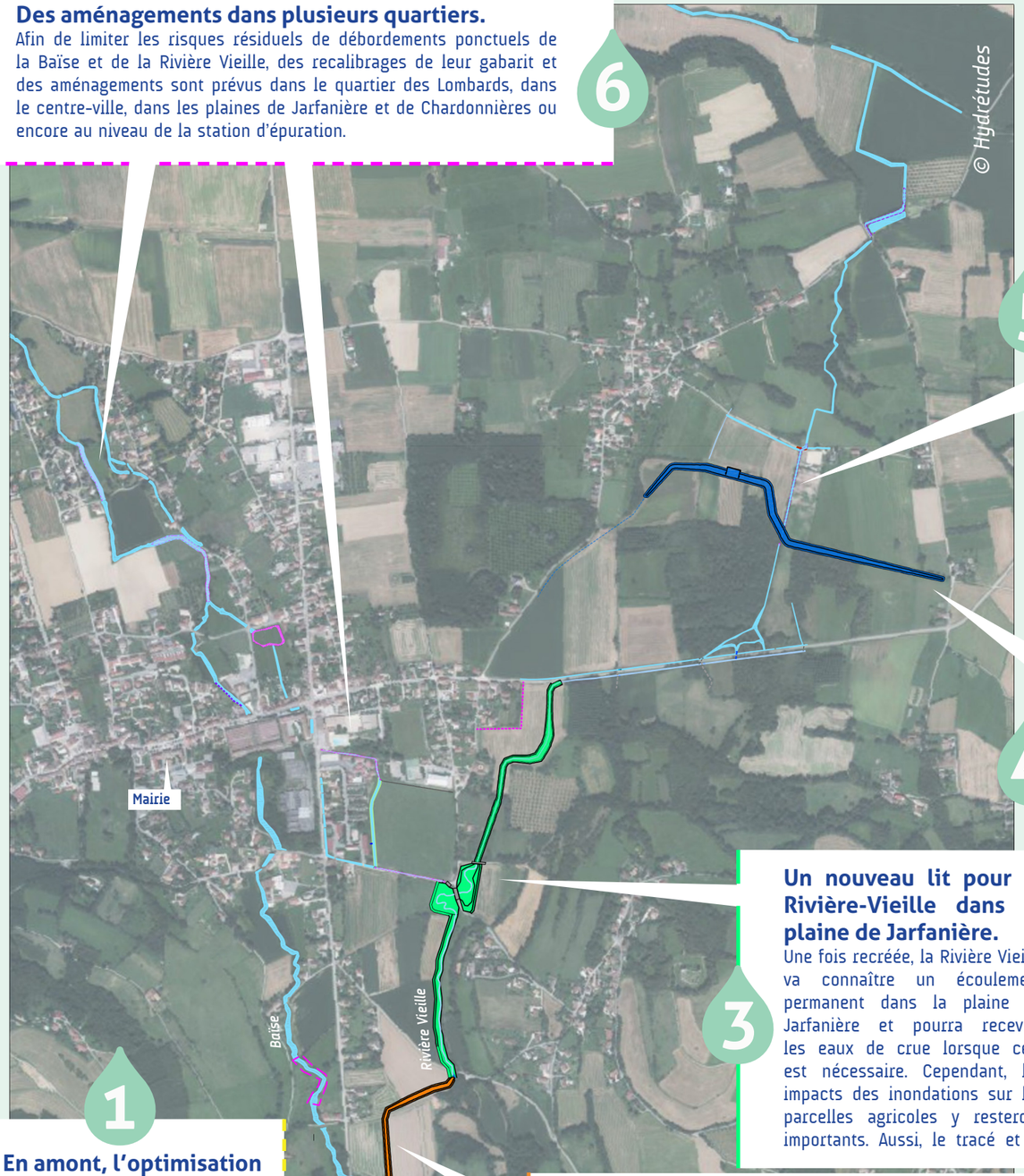

6

Des aménagements dans plusieurs quartiers.

Afin de limiter les risques résiduels de débordements ponctuels de la Baïse et de la Rivière Vieille, des recalibrages de leur gabarit et des aménagements sont prévus dans le quartier des Lombards, dans le centre-ville, dans les plaines de Jarfanière et de Chardonnières ou encore au niveau de la station d'épuration.

5

L'aménagement du ruisseau du Vernay

Le ruisseau du Vernay va recevoir les eaux de la Rivière Vieille et de l'ouvrage de rétention de Chardonnières en cas de crue. Cela implique l'inondation des parcelles agricoles situées en aval, ce qui a fait l'objet de discussions et d'ajustements avec les exploitants agricoles concernés. Par ailleurs, des études sont en cours sur ce cours d'eau jusqu'à sa confluence avec le Petit Rival afin d'optimiser son tracé et ses débordements.

4

Un ouvrage pour retenir les eaux dans la plaine de Chardonnières.

Afin de ne pas sur-inonder les secteurs aval (obligation règlementaire), en voulant protéger le centre-bourg, une rétention des eaux de crue est nécessaire dans la plaine de Chardonnières. L'ouvrage a été reconfiguré, avec un tracé redessiné, une emprise réduite, un seul exutoire (au lieu de deux dans la précédente version du schéma) et une meilleure intégration des fossés drainants de part et d'autre. Une étude de danger permettera d'évaluer de manière approfondie la sécurité de l'ouvrage et les risques pour les riverains afin d'obtenir l'autorisation des services de l'Etat.

3

Un nouveau lit pour la Rivière-Vieille dans la plaine de Jarfanière.

Une fois recréée, la Rivière Vieille va connaître un écoulement permanent dans la plaine de Jarfanière et pourra recevoir les eaux de crue lorsque cela est nécessaire. Cependant, les impacts des inondations sur les parcelles agricoles y resteront importants. Aussi, le tracé et le gabarit du cours d'eau ont été particulièrement étudiés avec les riverains et les exploitants afin de réduire autant que possible les conséquences sur leurs pratiques agricoles, et des compensations pourront être mises en place par le SIRRA. De plus, le nouveau lit permettra de réhydrater la zone humide de Chardonnières, ce qui favorisera également la recharge de la nappe d'eau souterraine.

2

Un chenal de dérivation de la Baïse en crue vers la Rivière Vieille.

Le cœur du projet réside dans la dérivation des eaux de crue de la Baïse vers la Rivière Vieille (en partie recrée) et restaurée dans la plaine de Jarfanière. Cela permet de protéger le centre-bourg des inondations. Ce chenal a été redessiné avec l'implication des propriétaires et exploitants des parcelles concernées afin de limiter les contraintes vis-à-vis de leurs activités. Hors crue, le fonctionnement de la Baise n'est pas modifié, l'eau s'y écoulera toujours au quotidien. Tous les ruissellements qui contribuent à alimenter la Baïse sont intégrés au calcul pour le dimensionnement du chenal de dérivation et des aménagements suivants.

Avant et après ajustements

1

En amont, l'optimisation du fonctionnement des bassins de rétention existants.

Le projet prévoit des améliorations sur les bassins de rétention des eaux de la Baïse, situés en amont du bourg. Renforcer et sécuriser leur contribution à la prévention des inondations est un préalable à l'aménagement des autres secteurs.

Une protection accrue contre les inondations

Modélisation des zones inondées par une crue centennale, sans aménagement (c'est-à-dire aujourd'hui) et après réalisation des aménagements proposés dans le cadre de ce projet.

Zones inondées avant / après aménagements

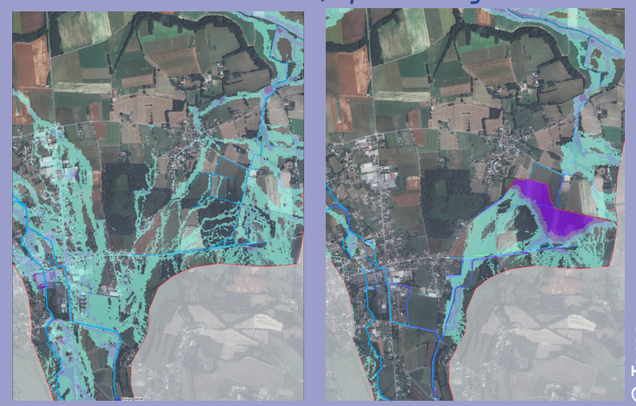

Bien que largement diminués, les débordements ne pourront pas être totalement supprimés. Les aménagements doivent protéger les zones à forts enjeux, notamment humains, en favorisant l'expansion des crues dans des zones non urbanisées.

Poser une question ? Signaler un droit d'usage de l'eau ? Télécharger les plans ?

https:/urlz.fr/qNki
A écrire dans votre moteur de recherche Internet

Rendez-vous sur la page dédiée au projet sur le site du Sirra

Scannez le QR code

Vous retrouverez dans cet espace les grandes lignes du projet et pourrez également :

- **Faire part de vos questions** afin que le projet puisse se poursuivre sans que des incertitudes subsistent.

- **Signaler un droit d'usage de l'eau.** Les aménagements à venir peuvent modifier ces accès à l'eau : il est donc important de faire part au Sirra de toute connaissance au sujet de ces droits ancestraux.

Un formulaire est à votre disposition dans l'espace projet du site du Sirra (https:/urlz.fr/qNki ou QRcode)

- **Télécharger les plans** présentés ici (qui vont évoluer dans les phases avant-projet et projet, lors desquelles les solutions seront affinées).